



Vous créez, nous prêtons

**Diversifiez vos financements :
développez vos propres ressources !**





quizz sur quelques
IDEES RECUES



1

Une association peut
développer une activité commerciale....

... mais n'a pas le droit de faire
concurrence à une entreprise

Vrai ou faux ?





quizz sur quelques
IDEES RECUES



1 - Faux

Une association **peut**
développer une activité commerciale et **peut**
concurrencer une entreprise



Mais cela peut avoir des
conséquences fiscales !



quizz sur quelques
IDEES RECUES



2

Une association peut faire
des bénéfices...
**... et les partager entre les membres du
bureau**

Vrai ou faux ?





quizz sur quelques
IDEES RECUES



2 - Faux

Une association peut faire des bénéfices
(excédents) ...

... mais les excédents sont **impartageables**
=> Principe de **non-lucrativité**



quizz sur quelques
IDEES RECUES



3

Réaliser des **bénéfices**, cela nuit au **projet social** de mon association

Vrai ou faux ?





quizz sur quelques
IDEES RECUES



3 - Faux

Réaliser des excédents est le
reflet d'une gestion saine
⇒ **Ils permettent de pérenniser le projet
associatif et social sur le long terme**

C'est un moyen indispensable pour qu'une
association se constitue des **fonds propres**

A QUOI SERVENT LES FONDS PROPRES ?

Rappel des critères de pérennité d'une association

L'équilibre
« économique »

Bénéficiaire de **produits d'exploitation suffisants** pour faire face aux **charges d'exploitation** (salaires, loyer, etc. ...) : chiffre d'affaires, subventions, adhésions, dons, etc. ...

L'équilibre
« financier »

⇒ **Disposer d'une trésorerie suffisante pour faire face à ses engagements.**

- La trésorerie ne dépend pas uniquement des produits et charges courantes
- Elle intègre également un ensemble **d'autres besoins** :

- réaliser des **investissements**
- faire face aux **décalages de paiement (BFR)**
- faire face à un **incident**
- amorcer de **nouveaux projets**

A QUOI SERVENT LES FONDS PROPRES ?

Le moyen le plus efficace de faire face à ces besoins est de bénéficier de **fonds propres**, c'est-à-dire de ressources affectées **durablement** à l'association

Souvent, les associations ne sont pas dotées au démarrage d'un apport financier « initial »

=> Le meilleur moyen est donc de **réaliser progressivement des excédents** pour **constituer les fonds propres**

Remarque : pour faire face à ce type de besoin , il est également possible d'emprunter, mais il sera indispensable de générer des excédents pour rembourser



quizz sur quelques
IDEES RECUES



4

Développer une **activité économique**,
cela respecte
les valeurs des associations

Vrai ou faux ?





quizz sur quelques
IDEES RECUES



4 - ???

Chaque association a le droit de fixer
ses propres valeurs



LES ACTIVITES ECONOMIQUES

pistes de réflexion

- elles facilitent la **réalisation d'excédents**
- elles renforcent l'**autonomie** de l'association
- nécessité de prendre en compte la tendance actuelle de **raréfaction de la ressource publique**
- recours aux **appels d'offre** et **mise en concurrence** de la part de certains financeurs publics
- elles peuvent être un moyen de financer le **projet social**

- Il faut trouver le **bon équilibre** entre « marchand » et « non-marchand » (**valeur et adhésion** des membres)
- Mal menées, elles peuvent aussi engendrer des **pertes**
- il faut **anticiper** l'impact :
 - conséquences fiscales
 - impact en terme de gestion
 - besoin financier
 - capacité organisationnelle
 - compétences internes
 - etc. ...)





PRESENTATION DE PIE



PIE – PRESENTATION

ASSOCIATION DE FINANCEMENT DE L'ECONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE ET DE LA CREATION D'ENTREPRISE A PARIS

Membre des réseaux



Partenaires

DEPARTEMENT DE PARIS



île de France



PIE - PRESENTATION

Vocation

- Financeur solidaire pour l'emploi

Objectifs

- Favoriser la création d'emplois et le développement de l'économie sociale et solidaire à Paris
- Favoriser la création et le développement d'entreprises et d'associations
- Impliquer les banques dans le financement des projets

Moyens d'action

- Outils financiers créés grâce à la mobilisation de ressources solidaires (implication des collectivités, épargne solidaire, circulation des fonds entre acteurs, etc. ...)
- Accompagnement financier

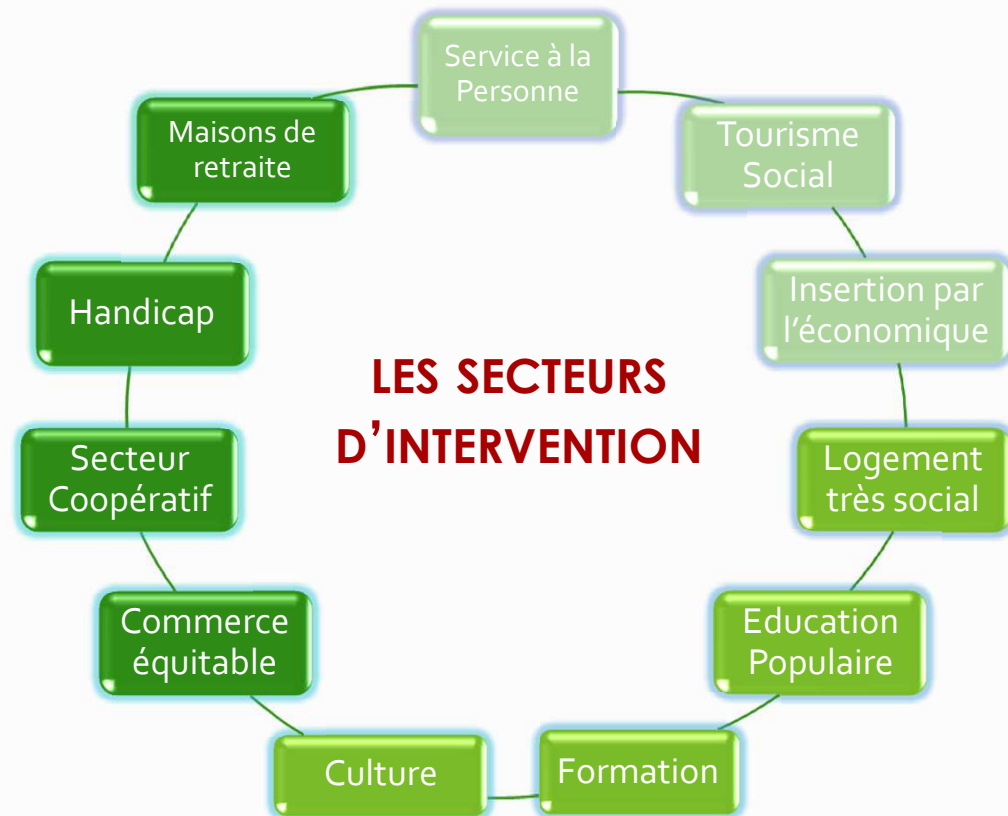
NOS CHAMPS D'INTERVENTION ESS

CRITERES D'ELIGIBILITE

AVOIR UNE **UTILITE SOCIALE**

EXERCER UNE **ACTIVITE ECONOMIQUE**

CREER OU CONSOLIDER DES EMPLOIS



NOS OUTILS FINANCIERS : LES APPORTS FINANCIERS REMBOURSABLES

Caractéristiques

- Montant de 5 000 € à 1M €
- Taux d'intérêt compris entre 0% et 2%
- Durée de 12 mois à 7 ans
- Différé de remboursement allant jusqu' à 2 ans

Objectifs

- Renforcer la structure financière de l'entreprise
- Couvrir l'ensemble des besoins de démarrage ou de développement (investissements, stocks, délais de paiement et financement des charges initiales, ...)
- Faciliter le tour de table financier

Fonds d'amorçage associatif

- Petites Associations
- Jusqu'à 10 000 €

Contrat d'apport associatif

- Associations de
taille moyenne
- Jusqu'à 30 000 €

FRIS / FCP / SIFA

- Associations et
Entreprises
Solidaires
- Plus de 30 000 €

Prêt d'honneur

- Toute création
d'entreprise
- Jusqu'à 30 000 €

NOS OUTILS FINANCIERS : LES GARANTIES SUR EMPRUNT BANCAIRE

Caractéristiques

- 65 % du prêt bancaire dans la limite de 45 000 € pour les structures en création
- 50% du prêt bancaire dans les autres cas dans la limite de 45 000 €
- Coût: 2 % du montant garanti

Objectifs

- Favoriser l'obtention d'un prêt bancaire en sécurisant le banquier et en couvrant une partie de son risque.
- Eviter la prise de caution personnelle du dirigeant
- Créer les conditions d'un partenariat durable avec le banquier

CONTACT



www.paris-initiative.org

FABIEN DELORY
f.delory@paris-initiative.org

